



Plan social licenciement économique et mise retraite

Par **SOLEIL1**, le **09/11/2015** à **11:45**

Bonjour,

Je suis délégué du personnel et comme il y a un plan de P.S.E je rentre dans le cadre des licenciements de plus de 57ans.J en ai fait la demande mais étant délégué je dois attendre l accord de l inspection du travail mais ca fait déjà 2 mois que j ai donné ma lettre a la DRH. j ai 60 ans et toutes mes cotisations je peux prendre ma retraite mais comme la procédure environ finit fin décembre 2015 toujours aucune nouvelle.Est ce normal? la DRH trouve un accord de disponibilité soit disant que je vais être payé jusqu au terme de la procédure mais je trouve ca bizarre...Je suis bloqué dans les papiers de ma mise a la retraite car la Carsat me demandera tous les justificatifs....

pouvez vous me renseigner svp ?car si je fais la demande a la Carsat ca peut annuler mon départ en P.S.E??

Suis très tracassé

mille merci de votre aide très précieuse

Par **P.M.**, le **09/11/2015** à **15:55**

Bonjour,

Je ne comprends pas comment, vous pouvez demander un licenciement à moins que ce soit un départ volontaire que vous sollicitez...

Si la DRH vous dit simplement que vous serez payé pendant toute la procédure, elle devrait plutôt vous l'écrire...

Si vous voulez vous assurer que la demande d'autorisation a été faite auprès de l'Inspecteur du Travail, il faudrait vous en rapprocher...